



ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2022 À 18H30, PAR ZOOM

PROCÈS-VERBAL

SONT PRÉSENT(E)S :

Blouin, Chrystian
Boissonneault, Charles
Bourget, Patrick
Caron, Jean
Daigle, Jennifer
Darby, Daniel
Doyon, Mireille

Lafrenière, Edith
Lévesque, Christine
Noël, Gaétan
Patterson, Guy
Rancourt, Suzanne
Sirois, Christopher
Tremblay, Isabelle

SONT ABSENT(E)S :

Beaulieu, Julie*
Fortin, Christopher*
Lemieux, Geneviève*
Marcotte, Caroline*

* Absence annoncée.

INVITÉE :

Cantin, Kathleen - Directrice de la formation continue et des services aux entreprises

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Constatation de la régularité de l'assemblée et mot de bienvenue
- 2.0 Programmation institutionnelle : AEC Intégration à la profession infirmière au Québec - Recrutement international (CWA.00)
- 3.0 Levée de la rencontre

1.0 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

La présidente souhaite la bienvenue aux membres, confirme le quorum ainsi que la régularité de l'assemblée.

2.0 PROGRAMMATION INSTITUTIONNELLE : AEC INTÉGRATION À LA PROFESSION INFIRMIÈRE AU QUÉBEC - RECRUTEMENT INTERNATIONAL (CWA.00)

La directrice des études rappelle que la Commission des études (CÉ) n'a pu traiter ce point à sa rencontre extraordinaire du 13 décembre et que, par conséquent, elle n'a pu émettre son avis au conseil lors de sa séance qui avait lieu le même jour. Puisque l'avis de la Commission des études est requis pour une demande d'ajout à la programmation institutionnelle, le conseil d'administration a donc demandé à celle-ci de se prononcer avant le 19 décembre à 17h (CA-3511), et ce, en raison du délai associé au processus d'admission. Lors de son assemblée extraordinaire du 19 décembre à 14h, la Commission des études a émis un avis favorable.

Il est souligné que plusieurs cégeps offrent cette formation et que le Cégep de Lévis est parmi ceux ciblés par les ministères impliqués pour dispenser cette AEC afin de palier à la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine.

Invitée à se joindre à l'assemblée, la directrice de la formation continue et des services aux entreprises rappelle les grandes lignes du programme, lequel a été déposé aux membres le 9 décembre dernier. Elle souligne que celui-ci fera l'objet du cycle de l'évaluation continue, compte tenu qu'il s'inscrit à l'intérieur de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes* (PIGP). Par conséquent, le cégep pourra témoigner des améliorations à y apporter, le cas échéant, au Cégep du Vieux-Montréal puisque ce dernier est le porteur de cet AEC.

En lien avec le contenu de l'avis déposé par la Commission des études, un membre souligne quelques éléments dont le manque de respect perçu par la Commission des études, de la part du conseil d'administration, à l'égard des travaux de celle-ci. Il fait un lien avec le plan stratégique actuel du cégep qui priorise le respect et avec la place éventuelle de cette valeur à l'intérieur du plan à venir.

Résolution CA-3515

- CONSIDÉRANT - les articles 5 à 11 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;
- CONSIDÉRANT - l'article 17.2 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;
- CONSIDÉRANT - les travaux d'évaluation réalisés par le comité permanent de la programmation institutionnelle;
- CONSIDÉRANT - que ce programme n'a pas d'incidences financières additionnelles;
- CONSIDÉRANT - la recommandation favorable de la Direction des études;
- CONSIDÉRANT - la recommandation favorable de la Direction générale;

- CONSIDÉRANT - l'avis favorable du Département de soins infirmiers;
- CONSIDÉRANT - la résolution CA-3511 dans laquelle il est demandé à la Commission des études d'émettre un avis;
- CONSIDÉRANT - l'avis favorable de la Commission des études émis le 19 décembre 2022;

Il est proposé par M. Christopher Sirois, appuyé par M. Chrystian Blouin et résolu à l'unanimité

- QUE - soit ajouté le programme AEC *Intégration à la profession infirmière au Québec* (CWA.00) à la programmation institutionnelle du cégep, incluant la grille de cours, et ce, conformément au programme national.

3.0 LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par M. Christopher Sirois et appuyé par Mme Mireille Doyon de lever l'assemblée à 18h39.



NATASCHA JONCAS
SECRÉTAIRE DU CONSEIL



EDITH LAFRENIÈRE
PRÉSIDENTE